Conditions d'accès

✓ Avoir 18 ans révolus à l'entrée en formation
✓ Attester de compétences en natation et sauvetage aquatique
✓ Naviguer en canoë-kayak au niveau de la Pagaie Couleur Bleue eau calme

Une préformation est possible pour les candidats souhaitant vérifier ou améliorer leur niveau de navigation. Se renseigner auprès de la fédération.

Principaux financements possibles

✓ Plan de formation de l'employeur, DIF ou CIF (OPCA)
✓ Contrat de professionnalisation
✓ Période de professionnalisation
✓ Financements alloués aux demandeurs d'emploi (Pôle Emploi, Missions Locales, Régions…)

Renseignez-vous auprès de vos financeurs pour leur demander les conditions d'éligibilité de votre projet.

Tarif de la formation

Tarif horaire : 12 € / heure
Formation complète : 2 100 €
Frais de dossier : 30 €

Inscriptions

Contactez-nous pour obtenir plus de renseignements et demander un dossier d'inscription.

FFCK
Fédération Française de Canoë-Kayak

OFFRE DE FORMATION AU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE MONITEUR DE CANOË-KAYAK

2014 - 2015

Fédération Française de Canoë-Kayak
87 quai de la Marne, Joinville-le-Pont
www.ffck.org

Contact
Caroline BARBAUT
01 45 11 08 56
serviceformation@ffck.org







CPNEF
Commission Paritaire Nationale Emploi Formation
Sport

Édité juin 2014

ANIMATION, ACCOMPAGNEMENT, RANDONNÉES, BALADES, INITIATION

Donnez une nouvelle dimension à votre emploi ou découvrez la passion d'animer en canoë-kayak

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de Moniteur de canoë-kayak permet de travailler en saison ou occasionnellement pendant un maximum de 360 heures annuelles, dans tout type de structure et pour tout type de public.

Vous êtes déjà professionnel dans le sport ou l'animation ?
Le CQP Moniteur de canoë-kayak vous permettra d'étendre vos prérogatives dans les sports de pagaie et de développer vos compétences pédagogiques.

Vous portez un projet professionnel d'animation en canoë-kayak ?
Le CQP Moniteur de canoë-kayak vous permettra d'acquérir les compétences de l'animation, de l'accompagnement, de la randonnée et de l'enseignement des sports de pagaie.

Le contenu de la formation

La formation initiale au CQP compte :
-175 heures en centre (5 semaines)
-et 100 heures en association ou en entreprise (3 semaines).

Les principaux contenus sont :
-Les connaissances nécessaires au moniteur CQP
-La pédagogie adaptée aux types d'activités et de publics
-Le perfectionnement des techniques de navigation et de sécurité

Vos prérogatives avec le CQP

CQP MONITEUR CK « EAU CALME – EAU VIVE »		
	CQP MONITEUR CK « EAU CALME - MER »	
Prérogatives en eau vive	Prérogatives **en eau calme**	Prérogatives **en mer**
- classe II,(passages de classe III **non successifs)** - tous sports de pagaie - raft et NEV interdits	- eau calme - tous sports de pagaie	- vent de force 3 et houle de 1 mètre sur le site d'évolution - jusqu'à 1 mille d'un abri - tous sports de pagaie

COMITE REGIONAL BRETAGNE – Moniteur CK eau calme – mer

Limite inscription	Début pré-formation	Tests d'entrée	Début formation	Fin formation
6 oct. 2014	Automne	12-13 jan. 15	2 fév. 2015	1er mai 2015

COMITE REGIONAL NORD PAS-DE-CALAIS – Moniteur CK eau calme – mer

Limite inscription	Début pré-formation	Tests d'entrée	Début formation	Fin formation
15 sept. 2014	03 octobre	15-16 déc. 14	12 jan. 2015	22 mai 2015

COMITE REGIONAL RHONE-ALPES – Moniteur CK eau calme – eau vive

Limite inscription	Début pré-formation	Tests d'entrée	Début formation	Fin formation
15 sept. 2014	18 sept. 2014	13-14 nov. 14	9 mars 2015	5 juin 2015